

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni en la salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Nombre de délégués participant au vote : 15

Titulaires présents :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE, Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU,

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Céline VERMOSEN (pouvoir de Michaël DAVID)

Elues Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Daniel GARNIER, Damien LE BRESTEC, Jacqueline LE TEXIER, Daniel MOULIN

Suppléants présents :

Elus Couffé : MBILEMBI BOMODO Eugénie, Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Guillaume NIEL (pouvoir de Maurice PERRION), Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Elues Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Aurélie AUDRAIN, Michaël DAVID (pouvoir à Céline VERMOSEN),

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Guillaume NIEL)

Elus Le Cellier : Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Stéphanie HERBETTE, Didier PICAT

Elus Ligné : Mélanie BRIAULT, Aurélie VASSAULT DUVAL

Elus Mouzeil : Benoît DESORMEAUX, Marina JULIENNE, Marie RAFFIN, Nathalie TRUN

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT

N°21.06.2023-04 DEMANDE DE SUBVENTION PEP'S AM

Madame la Présidente explique que l'association PEP'S AM intervient sur des actions ouvertes aux 4 communes membres. Des ateliers hebdomadaires ont lieu à la maison de l'enfance de Ligné et sont à destination du public petite enfance, des parents et/ou des assistantes maternelles. PEP's AM permet ainsi de renforcer l'offre sur le territoire grâce à leurs ateliers d'éveil, leurs prêts de malles de jeux, et leur partenariat avec le relais Petite enfance.

Pep's AM a formulé par écrit une demande de subvention pour les accompagner dans leurs initiatives. Afin d'encourager cette action intercommunale dédiée au public ciblé par le SIVOM, il est proposé de répondre favorablement à leur demande et de leur accorder une subvention de 150 € à imputer à la ligne 6574 Subventions de fonctionnement du BP 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable du bureau syndical réuni le 6 juin 2023

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 15	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Autoriser le versement d'une subvention de 150 € à l'association PEP'S AM
- Dire que les crédits nécessaires sont disponibles et inscrits au budget 2023 du SIVOM

Pour extrait conforme aux registres

La Présidente,
Anne-Marie CORDIER


SIVOM du Secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44850 LIGNÉ
Tél : 02 51 12 20 04
sivomligne@orange.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :